

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2507

17 septembre 2014

SOMMAIRE

Adeline Place Real Estate S.A.	120303	Duparfi S.A.	120299
AOL International Finance	120290	Eclogan S.A.	120301
Art European Investments S.à r.l.	120290	e-economic international TopCo S.à r.l. ..	120331
Art German Hotel Holding S.à r.l.	120290	Edo Jardinage S.à r.l.	120299
Atlantic Invest S.A.	120291	EF Investments (Luxembourg) S.à r.l.	120302
Augemus S.A.	120291	EP Services	120301
Avantix S.à r.l.	120295	E. V. Luxembourg	120299
Avantix S.à r.l.	120295	Financière Figaro S.à r.l.	120330
AXA DBIO S.C.A.	120302	FMC Finance VIII S.A.	120297
Bad Lady	120290	FMC Finance VII S.A.	120296
BdS 1 TE, BdS 1 TX et BdS 1 LG S.e.n.c.	120302	Frösunda Luxco S.à r.l.	120303
Bevis Marks 1 S.à r.l.	120302	Gambaras S.A.	120296
Bio Energy	120290	GHP International	120297
Bora	120291	Gras Savoye Luxembourg	120297
Brocquevil S.A.	120291	HKL Holdings (PPI) Sàrl	120304
Compagnie de Révision	120295	Hochmann & Partners S.A.	120304
Consortium Luxembourgeois de Franchi- ses - CLF S.A.	120295	Iberico Immobiliengesellschaft S.A.	120304
Credit Suisse Portfolio Investments (Lu- xembourg) S.à r.l.	120336	Ideal Standard International S.A.	120312
CR Lux Holding S.à r.l.	120294	Kallisté Associates S.à r.l.	120292
Danube Capital SA	120298	Kayenta S.à r.l.	120303
DB Global Infrastructure Fund	120300	KCH Even Hamburg S.à r.l.	120292
DH M Beta S.à r.l.	120299	Kiwatt S.A.	120291
Digital Services Holding IV S. à r.l.	120296	KKR Cementos GP S.à r.l.	120305
DI SA	120299	Kompass Wohnen II S.à r.l.	120292
Display Center S.à r.l.	120300	Kompil S.A.	120293
DLE S.à r.l.	120300	Komzept 7c S.A.	120293
Dolce International (Lux-Canada) S.à r.l.	120301	Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.	120294
Domtar Luxembourg Investments Sàrl ..	120301	L-GAM Investments (Founder A) SCSp .	120294
Drees & Sommer Luxembourg S.à r.l. ..	120300	Natixis Overseas Fund Management S.A.	120298
Dr. Ober - Dr. Scharrer Verwaltungs S.A.	120298	Oaktree Capital Management Fund (Euro- pe)	120298
		Too Skill S.A.	120335
		Ziffer Lu S.à r.l.	120293

Art European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-24, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 128.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11/07/2014. Signature.

Référence de publication: 2014100757/10.

(140121498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Art German Hotel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 18-24, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 123.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11/07/2014. Signature.

Référence de publication: 2014100758/10.

(140121497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

AOL International Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 173.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AOL International Finance

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014100746/11.

(140121199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Bad Lady, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 174.513.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 de la Société Bad Lady ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2014

Référence de publication: 2014100804/11.

(140120075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Bio Energy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 54.562.

EXTRAIT

Par courrier en date du 30 octobre 2013, CAMEL RIDE HOLDING S.A. (RCS: B 79449) a décidé de démissionner de son mandat de gérant de la Société avec effet au 30 octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100820/12.

(140121232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Atlantic Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 88.990.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100761/10.

(140120705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Augemus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 36, avenue du 10 Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 165.319.

Les comptes annuels au Janvier 1^{er}, 2013 jusqu'à Décembre 31, 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100766/10.

(140121508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Brocquevil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 87.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014100833/11.

(140121549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Bora, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 172.443.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 de la Société BORA ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100829/11.

(140120074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Kiowatt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7795 Bissen, 6, Op der Poukewiss.
R.C.S. Luxembourg B 143.047.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 1^{er} avril 2014 que:

L'Assemblée décide de confier à BDO Audit S.A., société anonyme, sise à 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, la mission de révision des comptes annuels visée à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002.

La durée du mandat porte sur la révision des comptes annuels de la société de l'exercice 2014.

Référence de publication: 2014102283/12.

(140122917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Kallisté Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

R.C.S. Luxembourg B 172.276.

—
Extrait de la résolution unique prise par le Conseil de Gérance le 11 juillet 2014

Conformément à l'article 5 - siège social des statuts, le conseil de gérance a pris la décision de transférer le siège social de la société Kallisté Associates S.à r.l. situé sis 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 282, route de Longwy à L-1940 Luxembourg avec effet au 23 mai 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Mandataire

Référence de publication: 2014102265/13.

(140122966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

KCH Even Hamburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 10.942.000,00.**

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 117.121.

—
Par la présente, je confirme que l'adresse de Monsieur Fabien Wannier mentionnée ci-dessous est correcte.

- The Address Downtown, Apt#2008

Mohammed Bin Rashid Boulevard, Dubai

Emirats Arabes Unis

Cette adresse ne contient ni numéro de bâtiment, ne code postal.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014102279/15.

(140123643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Kompass Wohnen II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.518.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 12 juin 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au 6, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 12 juin 2014, l'associé unique a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Seema Shah en tant que gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet immédiat;

- de nommer Evelyn Chow, née le 25 octobre 1974, à Singapour (Singapour), demeurant professionnellement au 16 Berkeley Street, 1^{er} étage, Londres W1J 8DZ, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement dénomination sociale du gérant de Catégorie B, ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. en intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. ainsi que du changement de son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et ceci avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note que l'adresse professionnelle de Richard Brekelmans, gérant de Catégorie B a changé au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014102274/26.

(140122792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Ziffer Lu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 157.253.

—
Extrait de la résolution du gérant unique en date du 15 juin 2014

Il résulte de la décision du gérant unique qu'il est convenu ce qui suit:

L'adresse professionnelle du gérant, Madame Tkachenko, née Verkovskaya Prénom(s): Maria a changé:

- ancienne adresse: 16 Schoulwee, L-8274, Kehlen;
- nouvelle adresse: 4, rue Jean Engling, L-1466, Luxembourg.
Luxembourg, le 10.07.2014.

Référence de publication: 2014100615/13.

(140118857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Komzept 7c S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 110.030.

—
TMF Luxembourg S.A., comme domiciliataire de Komzept 7c S.A., dénonce la domiciliation de cette société. Cette dénonciation est valable à compter du 15 juillet 2014:

Komzept 7c S.A.

RCS Luxembourg B 110030

Siège social: 46A Avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2014102276/16.

(140123387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Kompil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 9, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 172.741.

—
Extrait du Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du 16 juin 2014 à 15h00

Décisions:

L'actionnaire unique décide à l'unanimité, que les résolutions sont prises dans le meilleur intérêt de la Société, ainsi il a été décidé de:

1. Renouveler le mandat des administrateurs:

- Monsieur Pascal COLLOTTE, ayant son adresse au 9 rue des Foyers, L - 1537 Luxembourg.
- Madame Marie-Chrystel COLLOTTE, ayant son adresse au 9, rue des Foyers, L -1537 Luxembourg.
- Madame Clémence COLLOTTE, ayant son adresse au 9, rue des Foyers, L - 1537 Luxembourg.

Le mandat de l'administrateur arrivera à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les Comptes Annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

2. Renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE HRT, ayant son siège social 1A Romescht, Résidence les Cerisiers n°2, L-7364 Bofferdange, dûment enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B125213.

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrivera à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les Comptes Annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Le Bureau

Signatures

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2014102289/25.

(140122785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

L-GAM Investments (Founder A) SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 182.638.

En date du 24 mars 2014, l'associé gérant commandité de la Société, L- GAM Investments 2 S.à r.l., établie et dont le siège social est situé au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B181119, a changé sa dénomination de L-GAM Investments 2 S.à r.l. à L-GAM Investments 2 GP.

Luxembourg, le 15 Juillet 2014.

JTC (Luxembourg) S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2014102292/14.

(140123258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

CR Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.248.

EXTRAIT

Il résulte de la fusion en date du 30 juin 2014 entre l'actionnaire unique de CR Lux Holding S.à r.l., CR Inc. avec la société DOCS Global, Inc. ayant son siège social au 2100 Pennbrook Parkway, North Wales PA 19454, United States, que l'entité survivant de la fusion, DOCS Global, Inc. détient à présent à 100% la société CR Lux Holding S.à r.l. (représentant 12.500 parts sociales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Michael Gleeson / Jimmy Tong Sam

Un Gérant / Un Gérant

Référence de publication: 2014104781/17.

(140125394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.369.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 13 juin 2014:

- Ancienne situation associées:

Larry Residential Equities (Berlin) S.à r.l.: 26 parts sociales

Larry II Targetco (Berlin) GmbH: 474 parts sociales

- Nouvelle situation associées:

	Parts sociales
AWL Properties I S.C.S., une société en commandite simple (S.C.S.), ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B187497	26
Larry II Targetco (Berlin) GmbH	474
Total	500

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014102300/23.

(140123585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Avantix S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 90.853.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100768/10.

(140120224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Avantix S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 90.853.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014100769/10.

(140121514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Compagnie de Révision, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 32.665.

EXTRAIT

La liste des signataires autorisés au 1^{er} juillet 2014 de la Société a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/07/2014.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014104768/14.

(140125938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Consortium Luxembourgeois de Franchises - CLF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 185.444.

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 28 mars 2014 que ce dernier a désigné Monsieur Frantz LALLEMENT, né le 19 janvier 1960 à Salon de Provence (France), demeurant au 1 Austin Road Kowloon, HONG KONG, le président du conseil d'administration, également comme administrateur délégué, cette délégation valant jusqu'au terme du mandat de Monsieur LALLEMENT comme administrateur.

Faisant usage de la faculté lui laissée par les statuts, le conseil d'administration a accordé à Monsieur Frantz LALLEMANT les pouvoirs d'intervenir dans toutes affaires de gestion journalière, avec le pouvoir d'engager la Société avec sa seule signature pour toutes ces affaires, cette délégation valant pareillement jusqu'au terme du mandat de Monsieur LALLEMENT comme administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2014.

Pour CONSORTIUM LUXEMBOURGEOIS DE FRANCHISES - CLF S.A.

Par mandat spécial

Claude GEIBEN

Référence de publication: 2014104775/20.

(140125868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Gambaras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 123.758.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 29 avril 2014

Le siège a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Mme Karine ANSMANT, de M. Raphaël ROZANSKI, administrateurs, et de M. Emanuele GRIPPO, administrateur et président du conseil d'administration, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 16.07.2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GAMBARAS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014104042/17.

(140124367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Digital Services Holding IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue J.-P. Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 184.702.

Diese Dokument dient dazu die bisher eingeschriebenen Informationen beim Luxemburger Gesellschafts- und Handelsregister zu aktualisieren.

- Die Denomination und Handelsregisternummer der Teilhaberin der Gesellschaft, Rocket Internet GmbH, lautet mit sofortiger Wirkung wie folgt:

Rocket Internet AG, eingeschrieben beim Handelsregister des Amtsgerichts Charlottenburg unter der Nummer HRB 159634 B.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. Juli 2014.

Digital Services Holding IV S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2014103015/18.

(140121934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2014.

FMC Finance VII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.
R.C.S. Luxembourg B 157.657.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire le 25 juin 2014

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014:

- Madame Gabriele DUX, avec adresse professionnelle au 204, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg; administrateur,

- Monsieur Andrea STOPPER, avec adresse privée au 23 C, Cantonale, CH-6928 Manno, Suisse; administrateur,

- Monsieur Khaled BAHI, avec adresse privée au Parc Médecis, 47, avenue des Pépinières, F-94832 Fresnes Cedex, France; administrateur,

- La société KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9 Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149133; commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014104020/19.

(140123906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Gras Savoye Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 24.558.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le mercredi 19 mars 2014 au siège de la société

1. Cooptation d'un administrateur en remplacement d'un administrateur

Les membres du Conseil sont amenés à évoquer la disparition de Monsieur Christian THEODOSE, administrateur délégué de la société Gras Savoye Luxembourg, le 21 décembre 2013

Le Conseil décide de coopter:

- Monsieur Martial de CALBIAC, né le 12 avril 1956 à Paris 14^{ème} - France de nationalité Française, domicilié 9 rue Saint-Gengoul L-1622 Luxembourg

en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Christian THEODOSE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à tenir en 2016.

Référence de publication: 2014104064/17.

(140124872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

GHP International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 153.162.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 8 juillet 2014 que:

1. La démission de Monsieur Benoît BAUDUIN, gérant de catégorie B de la Société a été acceptée avec effet au 15 juillet 2014; et

2. Monsieur Scott McKinlay, né le 11 avril 1983 à Dunfermline, Grande Bretagne, résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 juillet 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014104055/18.

(140124054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

FMC Finance VIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 162.959.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire le 25 juin 2014

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014:

- Madame Gabriele DUX, avec adresse professionnelle au 204, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg; administrateur,

- Monsieur Andrea STOPPER, avec adresse privée au 23 C, Cantonale, CH-6928 Manno, Suisse; administrateur,

- Monsieur Khaled BAHl, avec adresse privée au Parc Médicis, 47, avenue des Pépinières, F-94832 Fresnes Cedex, France; administrateur,

- La société KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9 Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149133; commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014104022/19.

(140124008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Dr. Ober - Dr. Scharrer Verwaltungs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 155.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014100944/10.

(140120581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Danube Capital SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 167.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014100934/10.

(140120109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Oaktree Capital Management Fund (Europe), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 93.929.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014103405/14.

(140122194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Natixis Overseas Fund Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 68.665.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 27 juin 2014

L'Assemblée a pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation.

L'Assemblée a pris la décision de provisionner sur un compte bancaire auprès de CACEIS Bank Luxembourg, Société Anonyme les sommes et valeurs de la Société jusqu'à confirmation que tous les frais provisionnés relatifs aux créanciers identifiés au moment de la liquidation ont été payés.

Les livres et documents de la Société seront conservés au 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris, France, durant cinq ans à compter de la date de publication des présentes décisions au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration de la Société

Représenté par Mr. Jean-François Baralon

Liquidateur de la Société

Référence de publication: 2014103381/20.

(140121257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Duparfi S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 58.807.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100966/9.

(140121065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

DH M Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 162.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 2014.

Référence de publication: 2014100956/10.

(140121203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

E. V. Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.107.918,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 176.593.

Les comptes annuels pour la période du 5 avril 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014100968/11.

(140120669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

DI SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 135.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2014100957/12.

(140121156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Edo Jardinage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3724 Rumelange, 13, rue Ferrer.
R.C.S. Luxembourg B 87.445.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2014100993/12.

(140120355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

DLE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 169.493.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014100961/10.

(140121108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Display Center S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-6947 Niederanven, 12, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 86.595.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2014100959/11.

(140120742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Drees & Sommer Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 92.568.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/07/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2014100945/12.

(140121006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

DB Global Infrastructure Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 149.224.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de la Société tenue le 19 juin 2014:

- Le mandat de M. Andrew Reid, administrateur de la Société, a été renouvelé;
- Le mandat de M. Andrew Reid prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2017;
- Le mandat de M. Mirko Jovanovski, administrateur de la Société, a été renouvelé;
- Le mandat de M. Mirko Jovanovski prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2017;
- Le mandat de M. Ekkehart Kessel, administrateur de la Société, a été renouvelé;
- Le mandat de M. Ekkehart Kessel prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2017;
- Le mandat de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, réviseur d'entreprise agréé de la Société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Référence de publication: 2014100949/21.

(140120697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Domtar Luxembourg Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 173.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014100942/9.

(140120954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Dolce International (Lux-Canada) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 81.992.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014100962/11.

(140121218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

EP Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 135.999.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014101005/14.

(140120955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Eclogan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 139.253.

EXTRAIT

Il résulte de la décision du conseil d'administration tenu en date du 23 mai 2014 que le siège de la société est transféré du 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg au 50, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg à compter du 1^{er} juin 2014.

Les administrateurs mentionnés ci-dessous résident professionnellement au 50, rue Charles Martel 1^{er} étage L-2134 Luxembourg:

- Claude ZIMMER
- Hendrik H.J. KEMMERLING
- Rob SONNENSCHNEIN

L'administrateur Luxglobal Management S.à r.l. réside professionnellement au 50, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014100990/20.

(140121102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Bevis Marks 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 602.742,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 158.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014100794/9.
(140120993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

BdS 1 TE, BdS 1 TX et BdS 1 LG S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 154.015.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014100788/9.
(140121266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

AXA DBIO S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 149.195.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 2014.
Référence de publication: 2014100770/10.
(140121057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

EF Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 10.840.675,00.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 148.103.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 24 juin 2014 au siège social que:
Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2014, le Conseil de Gérance se compose de:

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 3^{ème} étage, 81, Fulham Road, Londres SW3 6RD, Angleterre;
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Grafenauweg, 10, CH-6300 Zug, Suisse;
- Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Jean Monnetlaan, B-1804 Vilvoorde, Belgique;
- Wolter BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 3^{ème} étage, 81, Fulham Road, Londres SW3 6RD, Angleterre;
- Dimitri MARECHAL, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Peggy PARTIGIANONE, administratrice de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2014:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2.

Référence de publication: 2014102089/26.

(140122700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Adeline Place Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 145.555.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée tenue en date du 14 avril 2014

Le mandat de administrateurs et commissaire aux comptes de la société étant venu à échéance l'assemblée décide de proroger la durée de leur mandat. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire en 2017

Pour extrait sincère et conforme
CUSTOM S.A.

Référence de publication: 2014100721/13.

(140121048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Kayenta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 179.918.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 3 juillet 2014 que:

- La démission de Monsieur Benoit BAUDUIN a été acceptée avec effet au 3 juillet 2014.
- Monsieur Marc CHONG KAN, né le 24 août 1964 à Paris (France), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé gérant unique de la Société, avec effet au 3 juillet 2014, et ce pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Référence de publication: 2014102267/16.

(140122898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Frösunda Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 2.179.191,50.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 152.062.

—
EXTRAIT

Par contrat de cession de parts sociales du 10 juillet 2014, HgCapital 6 Nominees Limited, une société avant son siège social à 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et inscrite au Companies House sous le numéro 9092951 est devenue propriétaire de toutes les 217,919,150 parts sociales de la société Frösunda Luxco S.à r.l. de la manière suivante:

- 32,906,915 parts sociales de catégorie A
- 20,556,915 parts sociales de catégorie B
- 20,556,915 parts sociales de catégorie C
- 20,556,915 parts sociales de catégorie D
- 20,556,915 parts sociales de catégorie E
- 20,556,915 parts sociales de catégorie F
- 20,556,915 parts sociales de catégorie G
- 20,556,915 parts sociales de catégorie H
- 20,556,915 parts sociales de catégorie I
- 20,556,915 parts sociales de catégorie J

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014102128/25.

(140123350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Iberico Immobiliengesellschaft S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 48.497.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 3 juillet 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation:

- Société anonyme IBERICO IMMOBILIENGESELLSCHAFT SA, dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 13 septembre 2005, (N° R.C.S.B48 497)

Pour extrait conforme
Emilie MELLINGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2014104114/15.

(140124443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Hochmann & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 13, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 167.745.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires du 17 juillet 2014 que:

- la démission de Monsieur Sébastien CARION de son poste d'administrateur est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Alexis LEJEUNE, Juriste, né le 25 octobre 1968 à Tournai (Belgique), demeurant à B-1640 Rhode-Saint-Genèse, 14, Avenue Sainte Thérèse est nommé en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat pour un mandat de trois années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014104085/16.

(140124643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

HKL Holdings (PPI) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.394,67.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 54.523.

Suite à l'assemblée générale de l'associé unique de la Société en date du 10 juillet 2014 les décisions suivantes ont été prises:

- Démission du gérant suivant à compter du 10 juillet 2014:

Monsieur Patrick L.C. van Denzen, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Nomination du gérant suivant à compter du 10 juillet 2014 pour une durée indéterminée:

Madame Nathalie S.E. Chevalier, née le 2 mars 1977 à Kapellen, Belgique, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Société est comme suit:

- Chi Keung Fritz IP, gérant;
- Manacor (Luxembourg) S.A., gérant.
- Nathalie S.E. Chevalier, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HKL Holdings (PPI) S.à r.l.
Nathalie S.E. Chevalier
Gérant

Référence de publication: 2014104083/23.

(140124834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

KKR Cementos GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 188.662.

—
STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the first day of July.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

KKR Asset Management LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the state of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, registration with the Delaware Trade and Companies Register 3820511,

here represented by M. Gianpiero SADDI, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which it deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is to acquire and hold a participation in KKR Cementos Topco S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Partnership Register pending, and to act as its general partner and sole manager with unlimited liability ("KKR Cementos Topco S.C.A.").

The Company shall also have for purpose to hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and loans and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may, in this context, borrow in any form with or without security and proceed within the limits foreseen by law to the issuance of bonds which may be convertible.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist and finance the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may also act as a general or limited shareholder with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose, as well as all transactions relating to real or personal property.

It is understood, however, that the Company will not enter into any transaction that might cause it to engage in any activity that might be considered as a regulated activity in the financial sector.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "KKR Cementos GP S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid-up.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The Company may, to the extent and as permitted by applicable law, acquire its own shares.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Except as otherwise provided by applicable law, the transfer, sale, assignment, pledge, or other alienation of shares in the capital of the Company to a non-shareholder shall be subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders acting in a general meeting, representing at least three quarters of the share capital. In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

In the case of several managers, the Company shall be managed by a board of managers, composed of two classes of managers: "Class A Manager" and "Class B Manager". There shall be at any time at least one Class A Manager and one Class B Manager and as much Class A Manager as Class B Manager. The Class B Manager shall be comprised of manager (s) residing in Luxembourg.

In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager. The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of a sole manager, the Company will be bound towards third parties in all circumstances by the sole signature of the sole manager.

Any limited partner holding at least 49% of the limited partners shares of KKR Cementos Topco S.C.A. may appoint one observer to the board of managers of the Company, who do not need to be a shareholder. Any observer so appointed shall be entitled to receive the same notices and documentation as the other managers of the Company in relation to the meetings to which the observer is entitled to observe and shall be invited to participate in all meetings of the board of managers of the Company, but will not be entitled to vote on any matter under consideration by the board of managers of the Company.

If a shareholders agreement have been entered into between the shareholders of KKR Cementos Topco S.C.A. in order to sets out the terms on which they have agreed to hold shares in KKR Cementos Topco S.C.A. and regulates the relationship between them, the Company shall take the provisions of this shareholders agreement into account when taking decisions in its capacity as general partner and sole manager of KKR Cementos Topco S.C.A.

Art. 12. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

At any meeting of the board a managers of the Company, a Class A Manager shall be nominated to act as chairman of such meeting, which chairperson shall have a casting vote. The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place in Luxembourg indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least (i) a Class A Manager and Class B Manager are present or represented by another Class A Manager and Class B Manager respectively at a meeting of the board of managers (in case of plurality of managers) and (ii) a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting provided that at least one Class A Manager and one Class B Manager have approved the relevant decisions (in case of plurality of managers).

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolutions.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 15. The manager(s) shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Art. 16. In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by a remaining manager of the same class (i.e. either a Class A Manager to replace a Class A Manager or a Class B Manager to replace a Class B Manager) until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January of each year and ends on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All twelve thousand five hundred (12,500) shares., with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each., have been subscribed by KKR Asset Management LLC, aforementioned, for a total subscription price of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-).

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the thirty-first day of December 2014.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euros (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Class A Managers:

- Mr Jeffrey Martin Smith, born in Massachusetts, United-States of America, on 14 March 1976, residing professionally at 555, California Street, 50th Floor, San Francisco CA 94104, United-States of America;

- Mr Fernando de Santiago Martin, born in Coruna, Spain, on 13 February 1986, residing professionally at 68 Pall Mall, 3rd Floor, SW1Y 5ES London, Great Britain,

Class B Managers:

- Dr Wolfgang Michael Zettel, company director, born in Konstanz, Germany, on 15 November 1962, professionally residing at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Stefan Gerhard Lambert, company director, born in Trier, Germany, on 8 January 1964, professionally residing at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le premier juillet,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

KKR Asset Management LLC, une limited liability company constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), ayant son siège social établi au c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Delaware 3820511,

ici représentée par Luxembourg, M. Gianpiero SADDI, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituée et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans KKR Cementos Topco S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculation en cours auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et d'agir en qualité d'associé gérant commandité et de gérant unique indéfiniment responsable ("KKR Cementos Topco S.C.A.").

La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et de prêts et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra, dans ce contexte, emprunter sous toutes formes avec ou sans sûretés et procéder dans les limites prévues par la loi à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister et financer autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet, mobilières ou immobilières.

Il est entendu que la société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans une activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée du secteur financier.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "KKR Cementos GP S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'un Euro (EUR 1.-) chacune, entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société pourra, sous les conditions imposées par la loi, racheter ses propres parts sociales.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés. Sous réserve de dispositions contraires de la loi applicable, le transfert, la vente, la cession ou tout autre disposition des parts sociales seront subordonnés à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance sera géré par un conseil de gérance composé de deux classes de gérants: "Gérant de Classe A" et "Gérant de Classe B". Il y aura en toute circonstance au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B et autant de Gérant de Classe A que de Gérant de Classe B. La classe de gérant B sera composée de gérant(s) résidant au Luxembourg.

Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment vis-à-vis des tiers et sans motif.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Tout actionnaire commanditaire détenant au moins 49% des actions des actionnaires commanditaires de KKR Cementos Topco S.C.A. peut nommer un observateur au conseil de gérance de la Société qui n'a pas besoin d'être un associé. Tout observateur ainsi nommé est en droit de recevoir les mêmes convocations et documents que les autres gérants de la Société en relation avec les réunions auxquelles l'observateur est en droit d'observer et doit être invité à participer à toutes les réunions du conseil de gérance de la Société, mais n'est pas en droit de voter, sur quelque sujet que ce soit, à l'examen par le conseil de gérance de la Société.

Si un pacte d'actionnaires a été conclu entre les actionnaires de KKR Cementos Topco S.C.A. afin d'établir les modalités sur la base desquelles ils ont consenti à détenir des actions de KKR Cementos Topco S.C.A. et de régir la relation entre eux, la Société doit prendre en compte les stipulations de ce pacte d'actionnaire lorsqu'il prend ses décisions en sa capacité d'associé gérant commandité et de gérant unique de KKR Cementos Topco S.C.A.

Art. 12. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

A tout meeting du conseil de gérance de la Société, un Gérant de Classe A doit être nommé pour agir en qualité de président dudit conseil, ce président ayant une voix prépondérante.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins (i) un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B sont présents ou représentés respectivement par un autre Gérant de Classe A et Gérant de Classe B (en cas de pluralité de gérants) à la réunion du conseil de gérance et (ii) la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion à condition qu'au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B aient approuvé ces décisions (en cas de pluralité de gérants).

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 14. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 16. Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par le gérant restant de même classe (c'est-à-dire soit un Gérant de Classe A pour remplacer un Gérant de Classe A ou un Gérant de Classe B pour remplacer un Gérant de Classe B) jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ont été souscrites par KKR Asset Management LLC susmentionnée, pour un prix de souscription de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-).

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le trente-et-un décembre 2014.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de la société pour une durée indéterminée:

Gérants de Classe A

- Monsieur Jeffrey Martin Smith, né au Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, le 14 mars 1976, résidant professionnellement à 555, California Street, 50th Floor, San Francisco CA 94104, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Fernando de Santiago Martin, né à Coruna, Espagne, le 13 février 1986, résidant professionnellement à 68 Pall Mall, 3rd Floor, SW1Y 5ES London, Royaume-Uni,

Gérants de Classe B

- Dr Wolfgang Michael Zettel, administrateur de société, né à Constance, Allemagne, le 15 novembre 1962, résidant professionnellement au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et
- Monsieur Stefan Gerhard Lambert, administrateur de société, né à Trèves, Allemagne, le 8 janvier 1964, résidant professionnellement au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 juillet 2014. LAC/2014/32392. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014102286/401.

(140123773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Ideal Standard International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 160.198.

In the year two thousand and fourteen, on the fifth day of June.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Ideal Standard International Equity S.A., a société anonyme, organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S.) under number B 185.376,

here represented by Madia Camara, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder"), representing the entire share capital, of Ideal Standard International S.A. (hereinafter the "Company"), a société anonyme, having its registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 160.198, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 7 April 2011 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1607 of 19 July 2011.

The appearing party, representing the entire share capital of the Company and acting in place of the extraordinary general meeting of shareholders, adopts and requests the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate article 23 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

" Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any four (4) directors or by the signature(s) of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of directors.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.”

Second Resolution

Further to the above, the Sole Shareholder resolves to further amend and fully restate the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

“A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name. There exists a public company limited by shares (société anonyme) under the name of Ideal Standard International S.A. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio. This includes but is not limited to investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, intragroup loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

2.2 The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company’s subsidiaries and to entities which form part of the same group of companies as the Company. The Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company’s best interest and does not trigger any license requirements.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

2.5 In general, the Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, or useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office - place of central administration (siège de l’administration centrale).

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg. The Company shall maintain its place of central administration at its registered office.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg but not abroad by resolution of the board of directors.

B. Share capital – Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company’s share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 The Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company’s share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch

of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders.

6.4 The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as representative in relation to the Company.

7.3 The shares are freely transferable subject to the provisions of the Law.

7.4 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) by the Company upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

C. General Meetings of shareholders

Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders. The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association, and subject to any written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others from time to time.

If the Company has only one shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the "sole shareholder", depending on the context and as applicable and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. Convening of general meeting of shareholders.

9.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the statutory auditor(s).

9.2 It must be convened by the board of directors or the statutory auditor(s) upon written request of shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.

9.3 The convening notices for every general meeting shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made through announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof needs to be given that this formality has been complied with.

Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letters only and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.

9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders, and have waived any convening requirement the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.

10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the first Monday of June at 11:00 o'clock (a.m.). If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place in Luxembourg and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.

10.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors.

The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

10.3 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders. The board of directors may determine other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

10.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

Art. 11. Quorum and vote.

11.1 Each share is entitled to one (1) vote.

11.2 Except as otherwise required by the Law or these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall not require any presence quorum and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Except as otherwise provided herein, these articles of association may be amended by a majority of at least two-thirds of the votes validly cast at a general meeting at which more than half of the Company's share capital is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate regardless of the proportion of the share capital represented and at which resolutions are taken at a majority of at least two-thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

Art. 13. Change of nationality. The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent of all shareholders.

Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders. Subject to the provisions of the Law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders for four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. By such an adjournment of a general meeting of shareholders, any resolution already adopted shall be cancelled.

Art. 15. Minutes of general meetings of shareholders.

15.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon request.

15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two (2) of its members.

D. Management

Art. 16. Composition and powers of the board of directors.

16.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least four (4) members (at least two (2) of whom shall be Luxembourg resident). If there are any non-Luxembourg resident directors, they shall be, to the extent possible, from different jurisdictions.

16.2 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association or by any agreement entered into by the Company and its shareholder(s) among others, from time to time, to the general meeting of shareholders.

16.3 Without prejudice to the generality of the rights and powers of the directors and the board of directors under Luxembourg law and these articles of association, the approval of the board of directors of the Company shall be required for the following matters:

Business structure and scope

16.3.1 the creation or dissolution, purchase or sale of a legal entity, of any kind;

16.3.2 the material creation, extension, reduction or termination of businesses;

16.3.3 the conclusion of joint venture agreements or partnerships;

16.3.4 any merger, amalgamation or consolidation of a Group Company with any other entity or the spin-off of a substantial portion of the business of a Group Company, other than a merger, amalgamation or consolidation of the Company solely for the purpose of consummating an Initiated IPO or sale pursuant to any drag-along right contained in any written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time;

16.3.5 the conclusion, modification or termination of any tax-pooling agreement;

Acquisitions and investments

16.3.6 any decision involving immediate or future expenditure, investment or commitment by the Company, in one or more instalments, not in the Annual Budget and exceeding a total amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000) per project or would result in the aggregate to a deviation of more than one million euro (EUR 1,000,000) from the Annual Budget;

16.3.7 the incurring of any expense by the Company by the acquisition of any business or of any tangible or intangible asset (other than the assets referred to in Article 16.3.8 below) (an "Investment") (i) that exceeds the amount set out in the Annual Budget for such Investment by one million euro (EUR 1,000,000) per project, or (ii) which would result in the aggregate amount of the Annual Budget with respect to Investments being exceeded by more than five per cent;

16.3.8 the acquisition, subscription, exchange or transfer of any kind or amount of securities, except money market or similar short-term investments related to cash management operations in the normal course of business;

Disposals and sale

16.3.9 the sale, conveyance, transfer or other disposition, whether in a single transaction or a series of related transactions, of property or assets of the Group with an aggregate fair market value in excess of one million euro (EUR 1,000,000) or representing revenue exceeding one million euro (EUR 1,000,000) in the last financial year (or the Local Currency Equivalent);

Borrowings, obligations and issuance of securities

16.3.10 the approval, drawdown, application of and/or repayment by the Group of, borrowings, other than the short-term borrowings to fund cash flow or working capital in the normal course of business, from any entity outside the Group in any way (particularly by way of a financial lease) of an amount greater than two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000) per transaction during the same financial year or would in the aggregate exceed one million euro (EUR 1,000,000) during the same financial year, save as permitted pursuant to the terms of any written agreement entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time;

16.3.11 other than indebtedness for borrowed money subject to paragraph 16.3.10, the Group assuming any obligations (fixed or contingent), whether in a single transaction or a series of related transactions, with a principal amount in excess of one million euro (EUR 1,000,000) (or the Local Currency Equivalent), other than as permitted by Article 16.3.10;

16.3.12 the agreement for or amendment of agreements relating to a loan to any entity outside the Group of any amount in excess of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000) or would in the aggregate exceed five hundred thousand euro (EUR 500,000) during the same financial year for the Group;

16.3.13 the granting by the Group of any charge, pledge, guarantee or any other security, or guarantee of an undertaking made by them or by a third party above renewed or budgeted levels, in excess of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000) per event and per year or cumulatively exceeding by five hundred thousand euro (EUR 500,000) the amount set out in the Annual Budget or the amount for renewal of such existing undertakings;

16.3.14 any decision requiring the prior consent of the financial institutions which have lent money to the Company. Excluded from this limitation are decisions related to intra-Group cash management and/or medium term financing in the ordinary course of business;

16.3.15 any decision relating to (i) the issue of any shares by the Company and any other security that has been or may be issued by the Company that does, or may, give right, whether directly or indirectly, immediately or in the future, by way of conversion, exchange, repayment, presentation or exercise of a warrant or by any other means, to the allocation of shares in the Company or of any other securities representing or giving right to an interest in the Company share capital or any voting rights or (ii) a repurchase or amortisation by the Company of its shares, or other securities, by way of a reduction in its share capital or in any other manner;

Material Contracts

16.3.16 any decision or action or conclusion or modification of an agreement or a contract outside the ordinary course of business (i.e. contracts with negative margin; contracts not included in Annual Budget and larger than five hundred

thousand euro (EUR 500,000) requiring advanced payment by the Company above fifty (50%) of the total value of the contract for capital expenditures or above twenty (20%) of total value of the contracts for other contracts, contracts with contractual terms and/or commitments exposing the Company to potential high risks in terms of warranty or liability, contracts including exclusive commitments);

Delegation of Power

16.3.17 any delegation of powers outside the scope of the Group internal policies and procedures, allowing the beneficiary thereof to act in the name and on behalf of the Company;

16.3.18 any material change or amendment to the Group internal control policies and procedures or which could adversely affect the compliance with the terms and conditions of the agreements between the Group and its lenders;

Legal Proceedings

16.3.19 (i) the commencement of any judicial, regulatory or arbitration proceedings of any kind, or (ii) the conclusion of any settlement agreement to which the Company is a party as defendant or plaintiff, and in which the impact of the settlement on the Group's financials would exceed five hundred thousand euro (EUR 500,000);

Employment-related matters

16.3.20 the implementation of (i) any stock option scheme or (ii) any company savings, contribution, incentive or profit-sharing scheme for any one employee and company officer and any modification of such schemes except as a result of a legal obligation, and which would have an impact on the Group's financials in excess of one hundred thousand euro (EUR 100,000) in the aggregate per year;

16.3.21 the hiring or removal of any Company Senior Executive; changes to the Company Senior Executives' compensation; or the adoption, modification or termination of any equity-based incentive plans;

16.3.22 the dismissal of any Company Senior Executive except dismissal for gross negligence or serious misconduct requiring immediate suspension;

16.3.23 the dismissal of any employee leading to termination costs higher than one hundred thousand euro (EUR 100,000) gross and the implementation of any employee collective dismissal procedure;

16.3.24 any salary increases involving employees earning less than one hundred thousand euro (EUR 100,000) gross annual remuneration that, taken as a whole in the aggregate, would exceed the amount of the Annual Budget for salary increases per year and perimeter of reference;

Other/Miscellaneous

16.3.25 any change in the accounting methods of the Company, except those imposed by applicable laws and regulations;

16.3.26 the approval of the Annual Budget, including the Investment budget as well as the relating financing plan and any material modification to the Annual Budget;

16.3.27 the implementation of any action which is materially inconsistent with the Annual Budget;

16.3.28 any action which would not comply with the obligations of the Company under any written agreement between the shareholders of the Company from time to time and agreements with financial institutions which have lent money to the Company;

16.3.29 any transactions by the shareholders or their respective Affiliates with the Company or its Affiliates in an amount exceeding five hundred thousand euro (EUR 500,000) (or the Local Currency Equivalent);

16.3.30 any material amendment to or termination of any material contract or agreement between any member of the Group, on the one hand, and a shareholder or any of its Affiliates, on the other hand;

16.3.31 any undertaking to perform any of the acts referred to above or to grant an option or to perform any other agreement whose exercise would require or may require the Company to perform any of the acts referred to above; and

16.3.32 any other matter that the general meeting of the shareholders agree shall be subject to these restrictions from time to time.

Art. 17. Daily management.

17.1 The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, be delegated to one or more directors, officers or other agents, acting individually or jointly, provided such persons are residing in Luxembourg. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 18. Election, removal and term of office of directors.

18.1 The directors shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years and each director shall hold office until a successor is elected. Directors may be re-elected for successive terms.

18.3 The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented in a general meeting.

18.4 Any director may be removed at any moment with or without cause by the general meeting of shareholders by a simple majority vote of the shares present or represented.

18.5 If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a private individual as permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director and may not be a director at the same time.

Art. 19. Vacancy in the office of a director.

19.1 In the event of a vacancy in the office of a director because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced director by the remaining directors until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

19.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of directors shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. In any case, all the meetings of the board of directors shall be held (and initiated by directors) in Luxembourg.

20.2 The board directors shall meet at least four (4) times every financial year.

20.3 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

20.4 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at such meeting and have waived any convening requirement, or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

20.5 The quorum for any meeting of the board of directors shall be four (4) directors provided that no meeting of the board of directors shall be quorate unless there are a sufficient number of directors present to validly vote on and pass any decision or resolution of the board of directors, in accordance with the provisions of these articles of association or any written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time. If a quorum is not present within half an hour from the time set for a meeting of the board of directors, or if during the meeting a quorum ceases to be present, the Company shall immediately give notice by e-mail to the directors (to such e-mail address as they notify to the Company in writing from time to time) and the meeting shall be adjourned to the second Business Day after the date set for the meeting at the same time and place, unless agreed otherwise by the directors in writing (which shall include by e-mail). At the reconvened meeting, a quorum shall exist with respect to those matters on the agenda that were not disposed of at the original meeting if a simple majority of the directors then in office are present or represented at the meeting.

Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.

21.1 The board of directors shall elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

21.2 The chairman shall chair all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

21.3 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more, but not all of his colleagues.

21.4 Meetings of the board of directors may also be held by conference call or video conference or by any other telecommunication means (in which case the call or other form of communication shall be initiated from Luxembourg), allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting, provided that a majority of the directors attending such meeting are physically present in Luxembourg. Subject to the provisions of any written agreement which may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

21.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting subject to the provisions of any written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time. The chairman shall not have a casting vote.

21.6 Save as otherwise provided by the Law, any director who has, directly or indirectly, an interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting, provided that no director shall be taken to have any conflict of interest solely by virtue of the fact that such director is also a director of any subsidiary or parent entity (or holds an office on any supervisory body) of the Company. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item.

21.7 Notwithstanding any provisions of Law or these articles of association, the directors shall abstain from voting on any resolution pertaining to any recusing matters which may be identified as such in any written agreement which may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time due to the conflicts of interest likely to arise in connection therewith. In respect of such a recusing matter, the relevant resolution shall be passed with the affirmative vote of a simple majority of those remaining directors who are in attendance and entitled to vote on such resolutions, subject to such further restrictions as may be imposed by any written agreement entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time.

21.8 By derogation to the above paragraph, where the Company comprises a single director, the transactions made between the Company and the director having an interest conflicting with that of the Company are only mentioned in the resolution of the sole director.

21.9 The preceding paragraphs shall not apply where the decision of the board of directors or the sole director relates to current operations entered into under normal conditions.

21.10. The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. The directors may express their consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 22. Minutes of the meeting of the board of directors - Minutes of the decisions of the sole director. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by any director.

Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any four (4) directors or by the signature(s) of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of directors.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

E. Supervision of the company

Art. 24. Auditor(s).

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.

24.2 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditor'(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

24.5. An independent auditor may only be removed with cause or with his approval by the general meeting of shareholders.

F. Financial year - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 25. Financial year. The financial year of the Company shall begin on first January of each year and shall end on thirty-first December of the same year.

Art. 26. Annual accounts - Allocation of profits.

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

26.6 Unless otherwise provided in these articles of association, each share is entitled to the same fraction of such balance.

Art. 27. Interim dividends - Share premium.

27.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

27.2 Any share premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 Unless otherwise provided in these articles of association, the surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Governing law

Art. 29. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law. Where any matter contained in these articles conflicts with the provisions of any written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time, such written agreement that may be entered into by the Company and its shareholder(s), among others, from time to time shall prevail inter partes and to the extent permitted by the Law.

I. Certain definitions

Art. 30. Certain definitions.

- "Affiliates" shall mean with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or provided that the definition of "Affiliate" shall not, with respect to any shareholder, include the Company or any subsidiary or parent entity of the Company, or any portfolio or investee company of any shareholder;

- "Annual Budget" shall mean, with respect to any fiscal year, the annual budget of the Company and its Subsidiaries adopted by the board for such fiscal year;

- "Business Day" shall mean any day (other than a Saturday or Sunday or legal holiday) on which banks in London, England, New York, N.Y.;

- "Company Senior Executives" shall mean the CEO, CFO and COO of the Group;

- "Control" shall mean in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner); and the terms "Controlling" and "Controlled"

shall have meanings correlative to the foregoing;

- "Group" shall mean, collectively, Ideal Standard International Equity S.A. and each direct and indirect Subsidiary of Ideal Standard International Equity S.A. from time to time, and "Group Company" shall be construed accordingly;

- "Initiated IPO" shall mean a Public Offering, if any, pursuant to which the Company, a special purpose vehicle formed by the Company's shareholders for the purposes of the Public Offering, or any Subsidiary or parent undertaking of the first becomes a public company listed on an internationally recognized securities exchange;

- "Local Currency Equivalent" shall mean as of the relevant date of determination, the amount of the functional currency of the relevant territory obtained by converting the applicable amount of US dollars into such functional currency at the spot rate for purchase published in the Financial Times in the "Currency Rules" section;

- "Person" shall mean an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and/or a governmental, quasi-governmental, judicial or regulatory entity (or any department, agency or political sub-division of any such entity), in each case whether or not having a separate legal personality; and

- "Public Offering" shall mean a public offering and sale of equity securities of a Person, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements;

- "Subsidiary" shall mean, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le cinq juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, Notaire instrumentant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Ideal Standard International Equity S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 185.376,

dûment représentée par Madia Camara, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique («Associé Unique») de Ideal Standard International S.A. (ci-après la "Société"), une société anonyme, ayant son siège social 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.198, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1607 en 19 juillet 2011.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, agissant en qualité d'assemblée générale extraordinaire de la Société, a pris et requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 23 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 23. Rapports avec les tiers.

23.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe de quatre (4) administrateurs et/ou par les signatures ou la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué, agissant seule ou conjointement conformément aux limites d'une telle délégation.»

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier d'avantage et reformuler entièrement les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société anonyme sous la dénomination de Ideal Standard International S.A. (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes d'investissements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations. Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement dans, l'acquisition de, la vente de, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, prêts intra-groupe, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, actions, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans des sociétés en commandite, participations dans une société à responsabilité limitée, parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tous types.

2.2 La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toutes autres formes de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société et aux entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans n'engendrer pas une d'obligation d'obtenir une autorisation licence spécifique.

2.3 La Société peut lever des fonds, particulièrement en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte de billets à ordre, de titres ou tous titres représentatifs d'une dette, obligations, reconnaissance et de manière générale émettre des titres de tout type.

2.4 La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toutes formes d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

2.5 De manière générale, la Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec, ou utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social - Siège de l'administration centrale.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg. La Société maintiendra son administration centrale au sein de son siège social.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés au Grand-Duché de Luxembourg, mais non à l'étranger, par décision du conseil d'administration.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente-et-un mille (31.000) d'actions ayant une valeur nominal d'un euro cent (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant (s). En cas de pluralité d'actionnaires, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires/ de l'actionnaire existants dans les conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.4 La Société peut racheter ses propres actions sous réserve des dispositions de la Loi.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des actions - Transfert des actions.

7.1 Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues par la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, à la demande et aux frais de l'actionnaire concerné.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action est détenue par plusieurs personnes, ces personnes devront désigner un mandataire unique qui les représentera à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme mandataire auprès d'elle.

7.3 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des dispositions de la Loi.

7.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit (i) par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit (ii) par la société sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Les actionnaires exercent leurs droits collectifs à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires dispose des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi, par les présentes et assujetti tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres.

Si la Société a seulement un actionnaire, toute référence à «l'assemblée générale des actionnaires» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à «l'actionnaire unique», en fonction du contexte et selon le cas, cet actionnaire unique exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 9. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes lorsque des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société en font la demande écrite. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

9.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et se fera par avis publié deux fois à intervalle minimum de huit (8) jours, et huit (8) jours avant l'assemblée, au Mémorial et dans un journal Luxembourgeois. Les avis par courrier doivent être envoyés huit (8) jours avant l'assemblée aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires, mais aucune preuve de l'accomplissement de cette formalité ne doit être rapportée.

Si toutes les actions sont nominatives, les avis de convocation peuvent être envoyés par lettre recommandée uniquement et devront être expédiés à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et s'ils renoncent à toutes les conditions de la convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

Art. 10. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg tel que fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi de juin à 11:00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle doit être tenue le jour ouvrable suivant. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration.

Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée est tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

10.3 Une liste de présence doit être établie à toute assemblée générale des actionnaires.

10.4 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une per-

sonne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires. Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

10.5 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, est réputé être présent pour la computation du quorum et des votes, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée.

10.7 Les bulletins de vote qui, pour une proposition de résolution, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) un vote contre la proposition de résolution ou (iii) exprimant une abstention sont nuls en ce qui concerne cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

Art. 11. Quorum et vote.

11.1 Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.2 Sauf exigence contraire de la Loi ou des présents statuts, les résolutions des assemblées générales des actionnaires valablement convoquées ne nécessitent aucun quorum et seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Art. 12. Modification des statuts. Sous réserve des termes et conditions prévus par les présentes, les présents statuts peuvent être modifiés par une majorité d'au moins deux tiers des votes valablement exprimés au sein d'une assemblée générale à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présent ou représenté. Dans le cas où la deuxième condition n'est pas satisfaite, une seconde assemblée générale pourra être convoquée selon les modalités prévues par la Loi et par les présents statuts qui pourra délibérer quelle que soit la proportion du capital social représenté et à laquelle les résolutions seront adoptées à une majorité d'au moins deux tiers des votes valablement exprimés. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Art. 13. Changement de nationalité. Les actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société autrement que par le consentement unanime de tous les actionnaires.

Art. 14. Report de l'assemblée générale des actionnaires. Sous réserve des dispositions de la Loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires jusqu'à quatre (4) semaines. Le conseil d'administration doit le faire si cela lui est demandé par des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires, toute décision déjà adoptée sera annulée.

Art. 15. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

15.2 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) de ses membres.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Composition et pouvoirs du conseil d'administration.

16.1 La Société doit être gérée par un conseil d'administration composé au moins de quatre (4) membres (dont au moins deux (2) doit être résidant à Luxembourg). S'il y a des administrateurs non-résident à Luxembourg, ils doivent être dans toute la mesure du possible, des juridictions différentes.

16.2 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et entreprendre toute démarche nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présentes ou par tout accord tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire (s), à l'assemblée générale des actionnaires.

16.3 Sans préjudice de la généralité des droits et pouvoirs des administrateurs et du conseil d'administration en droit luxembourgeois et selon les présentes, l'approbation du conseil d'administration de la Société sera requise pour les points suivants:

Structure et périmètre d'activité

16.3.1 la création ou dissolution, l'acquisition ou l'aliénation d'une personne morale, de quelque nature que ce soit;

16.3.2 la création, l'élargissement, la réduction ou la mise à terme, d'une manière notable, d'activités;

16.3.3 la conclusion d'accords de coopération ou de partenariats;

16.3.4 toute fusion, regroupement ou consolidation d'une Société du Groupe avec toute autre entité ou la séparation d'une part importante de l'activité d'une Société du Groupe, autre qu'une fusion, un regroupement ou une consolidation de la Société effectuée uniquement afin de conclure une Introduction en Bourse Engagée ou une vente conformément à un droit d'imposer une sortie forcée prévu dans tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s);

16.3.5 la conclusion, la modification ou la mise à terme de tout accord d'intégration fiscale;

Acquisitions et investissements

16.3.6 toute décision impliquant des frais immédiats ou à venir, un investissement ou engagement par la Société, en une ou plusieurs tranches, non compris dans le Budget Annuel et dépassant un montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000) par projet ou entraînant, au total, un écart de plus d'un million euros (EUR 1.000.000) au-dessus du Budget Annuel;

16.3.7 l'engagement de toute dépense par la Société du fait de l'acquisition de toute activité ou de tout actif corporel ou incorporel (autre que les actifs repris à l'article 16.3.8 ci-après) (un «Investissement») (i) dépassant d'un million euros (EUR 1.000.000) par projet le montant fixé dans le Budget Annuel eu égard à un tel Investissement, ou (ii) entraînant le dépassement, à concurrence de plus de cinq pour cent, du montant total du Budget Annuel eu égard aux Investissements;

16.3.8 l'acquisition, la souscription, l'échange ou le transfert, quels que soient leur nature ou leur montant, de titres, à l'exclusion des placements monétaires ou investissements à court terme similaires liés à des opérations de gestion de trésorerie dans le cours normal des activités;

Cessions et vente

16.3.9 la vente, le transfert ou autre cession, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, de biens ou avoirs du Groupe, ayant une juste valeur de marché totale supérieure à un million euros (EUR 1.000.000) ou représentant des recettes supérieures à un million euros (EUR 1.000.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale) au cours du dernier exercice;

Emprunts, obligations et émission de titres

16.3.10 l'approbation, le prélèvement, l'application et/ou le remboursement, par le Groupe, d'emprunts autres qu'à court terme afin d'assurer le financement du cash flow ou du fonds de roulement dans le cours normal de ses activités, auprès de toute entité hors du Groupe et de toute manière (notamment par le biais d'un crédit-bail) à concurrence d'un montant supérieur à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) par transaction au cours du même exercice, ou dont le montant total excède un million euros (EUR 1.000.000) au cours du même exercice, à l'exception de ce qui est autorisé selon les termes et conditions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres;

16.3.11 les éléments ne constituant pas de l'endettement eu égard à des sommes empruntées sous réserve de l'article 16.3.10, le Groupe assumant toute obligation (fixée ou conditionnelle), dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, à concurrence d'un montant principal supérieur à un million euros (EUR 1.000.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale), hormis ce qui est permis par l'article 16.3.10;

16.3.12 tout accord de prêt ou toute modification d'accords de prêt en faveur de toute entité hors du Groupe, à concurrence d'un montant supérieur à deux cent quinze mille euros (EUR 250.000) ou qui, au total, serait supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) au cours du même exercice pour le Groupe;

16.3.13 l'octroi par le Groupe de tout nantissement, gage, garantie ou autre sûreté, ou de toute garantie d'un engagement effectué par elles ou par un tiers dépassant les niveaux renouvelés ou inscrits au budget, dépassant deux cent quinze mille euros (EUR 250.000) par cas et par année ou dépassant au total, à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000), le montant fixé dans le Budget Annuel ou le montant pour le renouvellement de tels engagements existants;

16.3.14 toute décision nécessitant le consentement préalable des établissements financiers ayant prêté de l'argent à la Société. Ne sont pas reprises dans cette restriction les décisions liées à la gestion de trésorerie intra-Groupe et/ou au financement à moyen terme dans le cours normal des activités;

16.3.15 toute décision liée à (i) l'émission de toute action par la Société et de tout autre titre ayant été ou susceptible d'être émis par la Société et donnant ou susceptible de donner droit, directement ou indirectement, immédiatement ou ultérieurement, par le biais d'une conversion, d'un échange, d'un remboursement, de la présentation ou de l'exercice d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société ou de tout autre titre représentant ou donnant droit à une participation au capital social de la Société ou à tout droit de vote, ou (ii) au rachat ou à l'amortissement par la Société de ses actions, ou autres titres, moyennant une réduction de son capital social ou de toute autre manière;

Contrats d'importance

16.3.16 Toute décision ou mesure relative à un accord ou contrat sortant du cours normal des activités, de même que la conclusion ou la modification d'un tel contrat ou accord (à savoir les contrats suivants: contrats comportant une

marge négative; contrats non compris dans le Budget Annuel et se chiffrant à un montant supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000), nécessitant le versement anticipé par la Société de plus de quinze pour cent (50%) de la valeur totale du contrat pour des dépenses d'investissement ou plus de vingt pour cent (20%) de la valeur totale des contrats pour d'autres contrats, contrats comprenant des conditions contractuelles et/ou engagements exposant la Société à des risques potentiels en termes de garantie ou de responsabilité, contrats comportant des engagements exclusifs);

Délégation de pouvoirs

16.3.17 Toute délégation de pouvoirs sortant du cadre des politiques et procédures internes du Groupe, permettant à sont bénéficiaire d'agir au nom et pour le compte de la Société;

16.3.18 Tout changement ou modification substantiels des politiques et procédures de contrôle interne du Groupe ou susceptible de compromettre le respect des termes et conditions des accords entre le Groupe et ses prêteurs;

Actions en justice

16.3.19 (i) l'initiation de toute procédure judiciaire, réglementaire ou d'arbitrage de toute nature, ou (ii) la conclusion de tout accord de règlement auquel la Société est partie en tant que défendeur ou plaignant, et ce, dans la mesure où l'impact du règlement sur les moyens financiers du Groupe serait supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000);

Questions liées à l'emploi

16.3.20 la mise en oeuvre (i) de tout régime de stock options ou (ii) de tout plan d'épargne, de cotisation, de mesures incitatives ou de participation aux profits de la société pour tout employé et agent de la société ainsi que la modification de tels plans, sauf si elle résulte d'une obligation légale, et dont l'impact sur les moyens financiers du Groupe serait supérieur à cent mille euros (EUR 100.000) au total par an;

16.3.21 la nomination ou la révocation de tout Cadre Supérieur de la Société; les modifications apportées au régime d'indemnités des Cadres Supérieurs de la Société; ou l'adoption, la modification ou la cessation de tout régime d'incitation à base de titres de participation;

16.3.22 la révocation de tout Cadre Supérieur de la Société, sauf en cas de révocation pour faute grave ou lourde nécessitant une suspension immédiate;

16.3.23 la révocation de tout employé entraînant des frais de rupture supérieurs à cent mille euros (EUR 100.000) bruts et la mise en oeuvre de toute procédure de licenciement collectif d'employés;

16.3.24 toutes augmentations de salaire concernant des employés gagnant moins de cent mille euros (EUR 100.000) bruts par an qui, prises ensemble, dépasseraient le montant du Budget Annuel établi pour les augmentations de salaire par année et par périmètre de référence;

Autres/divers

16.3.25 toute modification des méthodes comptables de la Société, hormis ceux imposés par les lois et règlements applicables;

16.3.26 l'approbation du Budget Annuel, y compris le budget d'Investissement ainsi que le plan de financement y afférent et toute modification substantielle apportée au Budget Annuel;

16.3.27 la mise en oeuvre de toute mesure substantiellement contradictoire avec le Budget Annuel;

16.3.28 toute mesure qui ne serait pas conforme aux obligations de la Société aux termes de tout accord écrit établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société et aux termes de contrats avec des établissements financiers ayant prêté de l'argent à la Société;

16.3.29 toute opération effectuée par les Investisseurs ou leurs Affiliés respectifs avec la Société ou ses Affiliés, à concurrence d'un montant supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale);

16.3.30 toute modification substantielle à ou cessation de tout contrat ou accord important entre tout membre du Groupe, d'une part, et un actionnaire ou l'un de ses Affiliés, d'autre part;

16.3.31 tout engagement d'effectuer toute action/mesure mentionnée ci-avant ou d'accorder une option ou d'exécuter tout autre accord dont l'exercice nécessiterait ou est susceptible de nécessiter la réalisation par la Société de l'une des actions/mesures indiquées ci-avant; et

16.3.32 tout autre point eu égard auquel l'assemblée générale des actionnaires conviennent qu'il fera l'objet de ces restrictions de temps en temps.

Art. 17. Gestion journalière.

17.1 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion peut, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, représentants ou autres agents, agissant seuls ou conjointement, pourvu que les personnes sont résidant à Luxembourg. Leur désignation, les conditions de leur révocation et l'étendue de leurs pouvoirs sont déterminés par une résolution du conseil d'administration.

17.2 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé.

Art. 18. Election, révocation des administrateurs et terme du mandat.

18.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout administrateur peut être réélu pour des périodes successives.

18.3 Les administrateurs sont élus par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

18.4 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées.

18.5 Si une personne morale est nommée au poste d'administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent que si, dans le même temps, il lui désigne un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) administrateur et ne peut pas en même temps être lui-même administrateur.

Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur.

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement, et pour une période ne pouvant excéder la durée du mandat initial de l'administrateur remplacé, comblée par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

19.2 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de l'administrateur unique de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20. Convocation des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation par le président ou par tout administrateur au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil d'administration seront tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans l'avis de convocation. Dans tous les cas, toutes les réunions du conseil d'administration seront tenues (et initiées par les administrateurs) au Luxembourg.

20.2 Des réunions du conseil d'administration se tiendront au moins quatre (4) fois par année fiscale.

20.3 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, dans quel cas la nature et les raisons de l'urgence doivent être mentionnées dans l'avis. Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment écrit de chaque administrateur, par câble, télégramme, telex ou télécopieur ou par tout autre moyen de communication similaire avec un tel document signé représentant du preuve suffisant. Aucune convocation spécifique n'est requise pour une réunion du conseil d'administration devant se tenir à un lieu et à un moment déterminé dans une précédente résolution du conseil d'administration.

20.4 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration et ont déclaré d'avoir renoncé aux formalités de convocation, ou en cas des résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration.

20.5 Le quorum pour chaque réunion du conseil d'administration est de quatre (4) administrateurs, étant précisé que ce quorum ne peut être atteint en l'absence d'un nombre d'administrateurs suffisant pour adopter toute décision ou résolution du conseil d'administration en accord avec les présents statuts ainsi que par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres. Si ce quorum n'est pas atteint endéans la demi-heure qui suit l'heure déterminée pour la réunion du conseil d'administration ou si ce quorum cesse d'être atteint en cours de réunion, la Société doit immédiatement envoyer un avis par e-mail aux administrateurs (aux adresses e-mails qu'ils ont communiqués à la Société par écrit à tout moment) et la réunion doit être ajournée au deuxième Jour Ouvrable après la date fixée pour la réunion à la même heure et au même endroit, à moins qu'ils en soit décidé autrement par écrit par les administrateurs (en ce compris par e-mail). Au jour de la nouvelle réunion, les conditions de quorum sont respectées vis-à-vis des sujets de l'ordre du jour qui n'ont pas été abordés à la réunion originelle si une majorité simple des administrateurs en charge sont présents ou représentés.

Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le conseil d'administration doit choisir un président du conseil d'administration parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui ne peut pas être membre du conseil d'administration et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

21.2 Le président du conseil d'administration préside à toutes les assemblées d'actionnaires et à toute réunion du conseil d'administration mais en son absence, le conseil d'administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes à la réunion.

21.3 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie de la désignation étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs, mais ne pas tous de ses collègues.

21.4 Les réunions du conseil d'administration peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication dans quel cas la téléconférence ou autre moyen de télécommunication doit être initiée du Luxembourg), permettant à toutes les personnes participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à l'assemblée, pourvu que la majorité des administrateurs participant sont physiquement au Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion et la réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société, sous réserve des termes de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres.

21.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration, sous réserve des termes de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres. Le président de la réunion a une voix prépondérante.

21.6 Sauf si la Loi en dispose autrement, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, il étant entendu que aucun administrateur sera considéré conflicté uniquement à cause du fait qu'il agisse comme administrateur d'une filiale ou une société mère de la Société (ou membre du conseil de surveillance). Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise.

21.7 Nonobstant toutes dispositions de la Loi ou de ces statuts, les administrateurs doivent s'abstenir de voter sur toute résolution se rapportant à tous sujets de récusation tels que peuvent être identifiés dans tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), du aux risques élevés de conflits d'intérêt qui pourraient en découler. Concernant de tels sujets de récusation, la décision en question sera adoptée avec la simple majorité des votes des autres administrateurs présents et ayant le droit d'adopter de tels résolutions, sous réserve de toute restriction supplémentaire telle qu'imposée par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres.

21.8 Par dérogation à l'alinéa précédent, lorsque la Société comprend un administrateur unique, les transactions effectuées entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société sont uniquement mentionnés dans la résolution de l'administrateur unique.

21.9 Les paragraphes précédents ne s'appliquent pas lorsque la décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique est liée aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

21.10. Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation, par courrier, par télécopie ou par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'ensemble faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration-Procès-verbaux des décisions de l'administrateur unique. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président temporaire. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par tout administrateur.

Art. 23. Rapports avec les tiers.

23.1 La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toute circonstance par la signature conjointe de quatre (4) administrateurs et/ou par la signature ou la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature des toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué, agissant seule ou conjointement conformément aux limites d'une telle délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 24. Commissaire(s) aux comptes statutaires - réviseurs d'entreprises.

24.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

24.2 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

24.4 Si les actionnaires de la Société désignent un ou plusieurs réviseur d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution de commissaires aux comptes est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne peut être démis de ses fonctions par l'assemblée générale des actionnaires que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice - Affectation des bénéfices - Dividendes intérimaires

Art. 25. Exercice social. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 26. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

26.1 A la fin de chaque exercice, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif, le bilan financier et le compte de résultats conformément à la Loi.

26.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes contribuées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

26.4 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

26.6 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents statuts, chaque action donne droit à la même fraction de ce solde.

Art. 27. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.

27.1 Le conseil d'administration peut distribuer des dividendes intérimaires sous réserve des dispositions de la Loi.

27.2 Toute prime d'émission ou réserve distribuable est librement distribuable sous réserve des dispositions de la Loi.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

28.2 Sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts, le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les actionnaires en proportion du nombre des actions qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 29. Loi Applicable. Tout sujet non régi par les statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.

Lorsque toutes matières incluses dans ces statuts entrent en conflit avec les dispositions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres, de tels accords écrits tels qu'établis de temps en temps entre la Société et son/ses actionnaire(s), entre autres, doit prévaloir entre parties et dans la mesure où la Loi l'autorise.

Art. 30. Certaines définitions.

- «Affiliés» signifie, eu égard à toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, Contrôle, est Contrôlé par ou se trouve sous Contrôle commun avec ladite première Personne, étant entendu que la définition de «Affilié» ne comprend pas, eu égard à tout actionnaire, la Société ou toute filiale ou entité mère de la Société, ou encore toute société cible de tout actionnaire;

- «Budget Annuel» s'entend, eu égard à tout exercice, du budget annuel de la Société et ses Filiales adopté par le conseil pour l'exercice en question;

- «Jour Ouvrable» s'entend de tout jour (autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié) durant lequel les banques sont ouvertes à Londres (Angleterre), New York (Etat de New York) et au Grand-Duché de Luxembourg;

- «Cadres Supérieurs de la Société» s'entend du CEO, du CFO et du COO du Groupe;

- «Contrôle» signifie, eu égard à une Personne, le pouvoir de gérer ou diriger cette Personne, directement ou indirectement, ou de nommer les organes de gestion et de direction de ladite Personne, ou une majorité des membres de tels organes s'ils décident collectivement, que ce soit par le biais de la détention de titres assortis d'un droit de vote, contractuellement ou autrement (à cet égard, un limited partnership est considéré comme étant Contrôlé par son general partner); et les termes «Contrôlé(e)» et «Contrôlent» ont un sens corrélatif à la définition de «Contrôle»;

- «Groupe» s'entend, collectivement, Ideal Standard International Equity S.A. et toute filiale directe et indirecte de Ideal Standard International Equity S.A., à un moment donné, et «Société du Groupe» est à interpréter en conséquence;

- «Introduction en Bourse Engagée» s'entend d'une Offre Publique, le cas échéant, selon laquelle la Société, un véhicule dédié (special purpose vehicle) constitué par les actionnaires de la Société aux fins de l'Offre Publique, ou toute filiale ou entreprise mère de la Société devient une société publique cotée sur une bourse de valeurs internationalement reconnue;- «Montant Equivalent dans la Devise Locale» s'entend, à la date d'établissement pertinente, du montant libellé dans la devise fonctionnelle du territoire pertinent obtenu en convertissant le montant applicable libellé en dollars US dans ladite devise fonctionnelle au cours comptant pour l'achat tel que publié dans le Financial Times, dans la section «Currency Rules»;

- «Personne» signifie une personne physique, une société en commandite, une société, une société à responsabilité limitée, une association, une société par actions, une fiducie, une joint venture, un organisme non constitué et/ou une entité gouvernementale ou quasi-gouvernementale, judiciaire ou réglementaire (ou tout département, agence ou sous-division politique d'une telle entité), dans chaque cas ayant ou non une personnalité juridique distincte;

- «Offre Publique» s'entend de l'offre publique assortie de la vente de titres de capital d'une Personne, à la suite d'un enregistrement effectif ou d'une cotation effective ou éligibilité sur un marché de valeurs mobilières conformément aux exigences applicables;

- «Filiale» signifie, eu égard à toute Personne, toute(s) autre(s) Personne(s) dont la majorité des droits de vote totaux, eu égard aux actions ou autres participations au capital assorties (compte non tenu de toute éventualité) d'un droit de vote à l'élection de ses administrateurs, gestionnaires ou fiduciaires, est, au moment concerné, détenue ou Contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Personne ou une ou plusieurs autres Filiales de ladite Personne ou une combinaison des deux. Aux fins des présentes, il sera considéré qu'une ou plusieurs Personnes détiennent une participation majoritaire dans une limited liability company, dans un partnership, dans une association ou dans toute autre entité économique si cette ou ces Personnes se voient attribuer la majorité des bénéfices ou pertes desdites limited liability company, partnership, association ou autre entité économique ou si la ou lesdites Personnes Contrôlent l'entité en question.»

Le Notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, rédigé et reçu à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture commentée ayant été donnée à la partie comparante, connue du Notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domiciles, ladite partie comparante a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. CAMARA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juin 2014. Relation: LAC/2014/27253. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014104102/1014.

(140124968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Financière Figaro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 136.234.

- L'adresse professionnelle de M. Martin Kessi, gérant de la Société, est désormais Bahnhofstrasse 20, 8001 Zürich, Suisse.

- Démission de M. Mirko Dietz en qualité de gérant avec effet au 14 mai 2014.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme il suit:

- M. Alain Nicolai, Gérant

- Mme. Jennifer Ferrand, Gérant

- M. Martin Kessi, Gérant

- M. Ian Kent, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2014104881/18.

(140125811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2014.

e-conomic international TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 178.292.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-seventh day of June.

Before us Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

there appeared:

Rowan Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 00712898 (the "Shareholder"),

hereby represented by Mrs Juliette Feitler, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 26 June 2014.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

I. The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of e-conomic international TopCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of sixty six million eight hundred and seventy four thousand and ninety four Danish Krone (DKK 66,874,094,-), with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary dated 20 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations date 16 August 2013 number 1983 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178.292 (the "Company"). The articles of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated of 20 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 8 January 2014, under number 67.

II. The Shareholder recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda, which is known to the Shareholder:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of six million seven hundred thousand and one Danish Krone (DKK 6,700,001.-) so as to raise it from its current amount of sixty six million eight hundred and seventy four thousand and ninety four Danish Krone (DKK 66,874,094.-) to seventy three million five hundred and seventy four thousand and ninety five Danish Krone (DKK 73,574,095.-).

2 To issue four million twenty thousand and twenty five (4,020,025) new class A ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class B ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class C ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class D ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class E ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class F ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class G ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class H ordinary shares and three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each.

3 To accept subscription for these new shares by the Shareholder and to accept payment in full for such new shares together with a share premium in a total amount of sixty million two hundred and ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Danish Krone (DKK 60,299,999.-) by a contribution in cash, and to allot the said new shares to the Shareholder.

4 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

III. The Shareholder passed the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of six million seven hundred thousand and one Danish Krone (DKK 6,700,001.-) so as to raise it from its current amount of sixty six million eight hundred and seventy four thousand and ninety four Danish Krone (DKK 66,874,094.-) to seventy three million five hundred and seventy four thousand and ninety five Danish Krone (DKK 73,574,095.-) through a contribution in cash.

Second resolution

The Shareholder resolved to issue four million twenty thousand and twenty five (4,020,025) new class A ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class B ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class C ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class D ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class E ordinary shares, three hundred and thirty

four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class F ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class G ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class H ordinary shares and three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon the Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for four million twenty thousand and twenty five (4,020,025) new class A ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class B ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class C ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class D ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class E ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class F ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class G ordinary shares, three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class H ordinary shares and three hundred and thirty four thousand nine hundred and ninety seven (334,997) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, and to fully pay the nominal value for these new shares together with a share premium in a total amount of sixty million two hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Danish Krone (DKK 60,299,999.-) by a contribution in cash.

The amount of sixty seven million Danish Krone (DKK 67,000,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to inter alia reflect the above resolutions.

As a consequence article 5 of the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

“ **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at seventy three million five hundred seventy four thousand and ninety five Danish Krone (DKK 73,574,095.-) which is divided into:

- Forty four million one hundred forty four thousand four hundred and seventy one (44,144,471) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class C ordinary shares (the “Class C Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class D ordinary shares (the “Class D Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class E ordinary shares (the “Class E Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class F ordinary shares (the “Class F Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class G ordinary shares (the “Class G Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class H ordinary shares (the “Class H Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

and

- three million six hundred seventy eight thousand seven hundred and three (3,678,703) class I ordinary shares (the “Class I Ordinary Shares”) with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at four thousand one hundred euro (EUR 4,100).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour du mois de juin

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Rowan Nominees Limited, une société immatriculée en Angleterre et aux Pays de Galles, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 00712898 (l'«Associé»), représentée aux fins des présentes par Maître Juliette Feitler, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2014.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

I. L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de e-economic international TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de soixante-six millions huit cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné le 20 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1983 du 16 août 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.292 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 20 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 67, en date du 8 janvier 2014.

II. L'Associé reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant, lequel est connu de l'Associé:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six millions sept cent mille et une couronnes danoises (DKK 6.700.001,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-six millions huit cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-) à soixante-treize millions cinq cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quinze couronnes danoises (DKK 73.574.095,-).

2 Émission de quatre millions vingt mille vingt-cinq (4.020.025) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-).

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par l'Associé et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf couronnes danoises (DKK 60.299.999,-) par un apport en numéraire et d'allouer lesdites parts sociales à l'Associé.

4 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

III. L'Associé a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six millions sept cent mille et une couronnes danoises (DKK 6.700.001,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-six millions huit cent soixante-

quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-) à soixante-treize millions cinq cent soixante-quatorze quatre-vingt-quinze couronnes danoises (DKK 73.574.095,-) par un apport en numéraire.

Seconde résolution

L'Associé a décidé d'émettre quatre millions vingt mille vingt-cent (4.020.025) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-).

Souscription - Paiement

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, a déclaré souscrire aux quatre millions vingt mille vingt-cent (4.020.025) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (334.997) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-). et à libérer intégralement ces nouvelles parts sociales pour leur valeur nominale avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf couronnes danoises (DKK 60.299.999,-) par un apport en numéraire.

Le montant de soixante-sept millions couronnes danoises (DKK 67.000.000,-) est dès lors à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer les parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter inter alia les résolutions ci-dessus.

En conséquence l'article 5 des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à soixante-treize millions cinq cent soixante-quatorze quatre-vingt-quinze couronnes danoises (DKK 73.574.095,-) qui est divisé en:

- quarante-quatre millions cent quarante-quatre mille quatre cent soixante et onze (44.144.471) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie F (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie G (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie H (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées; et

- trois millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent trois (3.678.703) parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à son/ses associé(s), pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes au(x) associé(s) ou pour affecter des fonds à la réserve légale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cette augmentation de capital sont estimés à quatre mille cent euros (EUR 4.100).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. Feitler, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1^{er} juillet 2014. REM/2014/1418. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 21 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105486/249.

(140126818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Too Skill S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8023 Strassen, 17, rue du Genet.

R.C.S. Luxembourg B 177.491.

DISSOLUTION

L'an deux mil quatorze, le vingt-six juin

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme sous la dénomination de la

TOO SKILL S.A.

établie et ayant son siège social à L-8023 STRASSEN, 17, rue du Genêt, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 177.491.

A cet effet a comparu:

La société anonyme FINALYS S.A., établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 5 Avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 177.406,

ici représentée par son administrateur délégué, Monsieur Olivier Differdange, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La dite partie comparante étant le seul et unique actionnaire de la société TOO SKILL S.A., préqualifiée.

La dite partie comparante, représentée comme exposé ci-avant, constate que:

I. Il existe une société anonyme sous la dénomination de TOO SKILL S.A., établie et ayant son siège social à L-8023 STRASSEN, 17 rue du Genêt, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 177.491, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 mai 2013, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 13 juillet 2013, numéro 1.683, page 80.762.

II. Le capital social intégralement souscrit et libéré est fixé à 31.000.- euros représenté par 100 actions d'une valeur nominale de 310.- euros chacune.

III. La partie comparante est propriétaire de l'intégralité des actions de la dite société.

IV. En tant que seule actionnaire, la partie soussignée déclare expressément dissoudre et liquider la société à compter de ce jour, celle-ci ayant cessé toute activité.

V. La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, actionnaire unique, déclare par les présentes se nommer personnellement, assumer et accepter, la fonction de liquidateur de la dite société.

Elle déclare par ailleurs:

- avoir réglé ou provisionné tout le passif de la société et
- répondre personnellement et ce de façon solidaire et indivisible de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à ce jour.

VI. La partie comparante déclare encore connaître parfaitement la situation financière et les statuts de la société.

VII. Que la partie comparante donne décharge expresse aux administrateurs, administrateurs-délégués et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de l'acte notarié.

VIII. Que la soussignée approuve encore par les présentes les comptes à ce jour.

X. Que partant la liquidation de la société est achevée.

XI. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années au siège social de la société.

XII. La partie comparante, liquidateur et repreneur de tout le passif et de l'actif de la société TOO SKILL S.A. déclare par ailleurs connaître parfaitement la situation financière de ces deux participations, de même qu'elle déclare connaître parfaitement toutes éventuelles conséquences juridiques ou fiscales ou de toute autre nature pouvant découler de la transmission de ces participations aux parties comparantes.

Déclarations générales

La partie comparante déclare que le notaire instrumentant lui a expliqué les dispositions régissant la procédure de la liquidation des sociétés commerciales telles qu'elle est prévue par la loi sur les sociétés commerciales. Elle a persisté à procéder par le présent acte.

Evaluation des frais:

Le montant des frais, dépenses et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à la somme de MILLE TROIS CENT EUROS (1.300.-)

Toutefois, à l'égard du notaire instrumentant, les parties comparantes et/ou signataires reconnaissent être solidairement tenues du paiement des frais, honoraires et dépenses des présentes.

DONT ACTE, fait est passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: E. MARECHAL, K. REUTER

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1 juillet 2014. Relation: EAC/2014/9015. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME

PETANGE, le 11 juillet 2014.

Référence de publication: 2014100515/65.

(140119687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Credit Suisse Portfolio Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/07/2014 .

Jacob Mudde / Jorge Pérez Lozano

Manager / Manager

Référence de publication: 2014100867/12.

(140120460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.
